

Sélection d'article sur la politique suisse

processus

Horizon 2020

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Zumofen, Guillaume

Citations préféré

Zumofen, Guillaume 2025. *Sélection d'article sur la politique suisse: Horizon 2020, 2013 - 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 17.04.2025.

Sommaire

| | |
|--|---|
| Chronique générale | 1 |
| Enseignement, culture et médias | 1 |
| Enseignement et recherche | 1 |
| Recherche | 1 |

Abréviations

| | |
|-----------------|--|
| FK-NR | Finanzkommission des Nationalrats |
| WBK-SR | Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats |
| ETHL | Eidgenössische Technische Hochschule Lausanne |
| Euroatom | Europäische Atomgemeinschaft |
| FRP | Forschungsrahmenprogramm (Europäische Kommission) |
| WBK-NR | Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats |

| | |
|------------------------|---|
| CdF-CN | Commission des finances du Conseil national |
| CSEC-CE | Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des États |
| EPFL | École polytechnique fédérale de Lausanne |
| Euroatom / CEEA | Communauté européenne de l'énergie atomique |
| PCR | Programmes-cadres de recherche, de développement technologique et de démonstration (UE) |
| CSEC-CN | Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national |

Chronique générale

Enseignement, culture et médias

Enseignement et recherche

Recherche

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 27.09.2013
GUILLAUME ZUMOFEN

A travers un message, le Conseil fédéral a demandé au Parlement d'ouvrir les crédits nécessaires, en l'occurrence 4389,3 millions de francs, pour permettre à la Suisse de prendre part aux programmes-cadres de recherche de l'Union européenne (UE) de 2014 à 2020 en tant que pays associé. Ce crédit est indispensable pour garantir la participation de la Suisse au paquet **Horizon 2020**, programme Euratom inclus. En outre, un tel crédit couvre aussi le financement des mesures d'accompagnement nationales. A propos de ces mesures, le Conseil fédéral a proposé la modification de la loi fédérale de 2012 sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI), afin de garantir plus de souplesse dans le financement. Néanmoins, afin de saisir les enjeux d'un tel message, il est désormais nécessaire de replacer son cadre. Depuis 1987, tout d'abord projet par projet, puis comme pays associés à partir de 2004, la Suisse a participé aux programmes-cadres de recherche, de développement technologique et de démonstration (PCR) de l'UE. Pour appuyer son message, le Conseil fédéral a insisté sur le fait qu'une telle coopération a connu un développement très positif. Il a cité quelques chiffres qui ont montré l'importance d'un tel accord. Par exemple, rien que depuis 2007, les participants suisses à ces programmes de recherches ont réussi à lever plus de 1,56 milliard de francs. Une telle somme fait de l'UE la deuxième source de financement de la recherche et du développement en Suisse. Ou encore, le coefficient de retour de la Suisse est de 1,52. Un tel chiffre prouve que les chercheurs suisses sont non seulement efficaces, mais arrivent à capter 1,5 fois le montant qu'ils recevraient, si les fonds étaient répartis de manière proportionnelle à la contribution obligatoire. Par ailleurs, le programme-cadre pour des activités de recherche et de formation en matière nucléaire, dénommé Euratom et géré par la Communauté européenne de l'énergie atomique, a été intégré au paquet Horizon 2020. Pour le Conseil fédéral, il est nécessaire de poursuivre aussi bien l'association au PCR que la participation au programme Euratom, ou en d'autres termes, il s'agit d'approuver le paquet Horizon 2020. Du côté des commissions, celle des finances du Conseil national (CdF-CN), a soutenu le projet par 19 voix contre 4 et 1 abstention. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-CN), a approuvé le message par 16 voix contre 2 et 5 abstentions, alors qu'elle a approuvé la modification de la LERI par 16 voix contre 3 et 3 abstentions. Et finalement, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des états (CSEC-CE) est entrée en matière sans opposition. Si les commissions ont toutes approuvé le projet du Conseil fédéral, le dernier mot est revenu aux deux chambres. Tout d'abord, celle du peuple a approuvé par 146 voix contre 20 la proposition de crédit. Si l'UDC, par l'intermédiaire de Mörgele (udc, ZH), a montré du doigt une somme démesurée pour un domaine tel que la recherche, tous les autres partis ont relevé l'importance de la recherche pour la Suisse, citant notamment le « Humain Brain Project » de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Sur la question du nucléaire, la proposition de retrait d'une minorité a été repoussée par 104 voix contre 68. Au final, la chambre des cantons a suivi sa sœur en acceptant sans opposition le projet. Au sujet d'Euratom, l'accord a été validé par 30 voix contre 9, après que le conseiller fédéral Schneider-Ammann ait affirmé qu'il n'y avait aucun conflit avec la stratégie énergétique de la Suisse. L'acceptation par les deux chambres a permis au Conseil fédéral de renouveler l'accord bilatéral entre la Suisse et l'UE, afin de garantir une association ininterrompue.¹

ORDONNANCE / ARRÊTÉ FÉDÉRAL SIMPLE
DATE: 05.03.2016
GUILLAUME ZUMOFEN

L'acceptation de l'initiative «Contre l'immigration de masse», en février 2014, avait mis en péril la participation de la Suisse au **Programme de recherche européen Horizon 2020**. Après de nombreuses discussions, la Suisse avait obtenu un statut d'Etat tiers dans le cadre du programme Horizon 2020. Ainsi, si les institutions suisses de recherche ont eu la possibilité de participer à des projets, elles n'ont reçu aucun financement européen. Logiquement, la participation aux programmes de recherche a été divisée de moitié sur la période 2014-2020 comparativement à 2007-2013. Dès lors, l'accord signé, en mars 2016, entre Berne et Zagreb, qui étend l'accord sur la libre circulation des personnes, devrait permettre une réintégration complète à Horizon 2020. Le Parlement se prononcera sur la question de l'extension de la libre circulation lors d'une session spéciale en avril pour la chambre basse, et en juin, lors de la session

d'été, pour la chambre haute. ²

1) BO, CE, 2013, p.934; BO, CE, 2013, pp.671 ss.; BO, CN, 2013, p.1775; BO, CN, 2013, pp.871 ss.; FF, 2013, pp.1759 ss.; FF, 2013, pp.6615 s.; FF, 2013, pp.7045 s.; SoZ, 10.2.13; NZZ, 8.3.13 et 5.7.13; AZ, 17.5.13; CdT, 17.7.13; BâZ et NZZ, 11.10.13.
2) NZZ, 2.3.16; Blick, NZZ, SGT, 5.3.16